



La gauche vaudoise entame la récolte de signatures contre la loi interdisant la mendicité dans le canton.

La gauche veut interdire l'interdiction de mendier

VAUD Un comité d'associations et de partis de gauche, dont Opre Rom, la Jeunesse socialiste, le POP et SolidaritéS, a lancé hier un référendum contre la loi vaudoise interdisant la mendicité. Fin septembre, le Grand Conseil a accepté à une courte majorité la proposition de l'UDC d'interdire la mendicité dans le canton de Vaud. «Il s'agit tout simplement d'interdire les pauvres. C'est grave du point de vue moral, mais aussi constitutionnel», a dénoncé hier à Lausanne Vera Tchéremissinoff, prési-

dente d'Opre Rom, association de défense des Roms. La question de la pauvreté ne se résout pas par une politique d'interdiction et de répression, mais par une politique d'accompagnement, a déclaré Hadrien Buclin, de SolidaritéS. L'exemple genevois le montre bien, l'interdiction de la mendicité engendre des coûts administratifs et judiciaires qui seraient mieux utilisés pour lutter contre la pauvreté plutôt que contre les pauvres, a poursuivi le conseiller communal lausannois. ● **ATS**

EN BREF

Les autos électriques privilégiées?

MOBILITÉ Doris Leuthard songe à laisser les automobiles électriques ou sans conducteur rouler sur la bande d'arrêt d'urgence des autoroutes. C'est en tout cas ce à quoi songe la mi-

nistre des Transports. Dans une interview accordée hier à l'*Aargauer Zeitung*, elle estime qu'il s'agirait là «d'une promotion efficace et gratuite des nouvelles technologies».

Zandonella, cuisinier 2017

GASTRONOMIE Le chef Rico Zandonella, qui tient le restaurant Rico's à Küsnacht (ZH), a été désigné hier «cuisinier de l'année 2017» par le Gault&Millau, avec 18 points. Franck Giovannini, qui a repris l'Hôtel de Ville de Crissier (VD), remporte d'emblée un 19 points sur 20.

SMS

- **DÉPÔT** L'initiative populaire pour des multinationales responsables a été remise hier à la Chancellerie fédérale munie de 120 000 signatures.
- **PEINE DE MORT** A l'occasion de la Journée mondiale contre la peine capitale, la Suisse a rappelé hier son engagement en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort.
- **ACCIDENT** Un ouvrier de 46 ans a perdu la vie hier à Zoug sur un chantier.

LES ESPIONS SUR LA PISTE DU CHOCOLAT

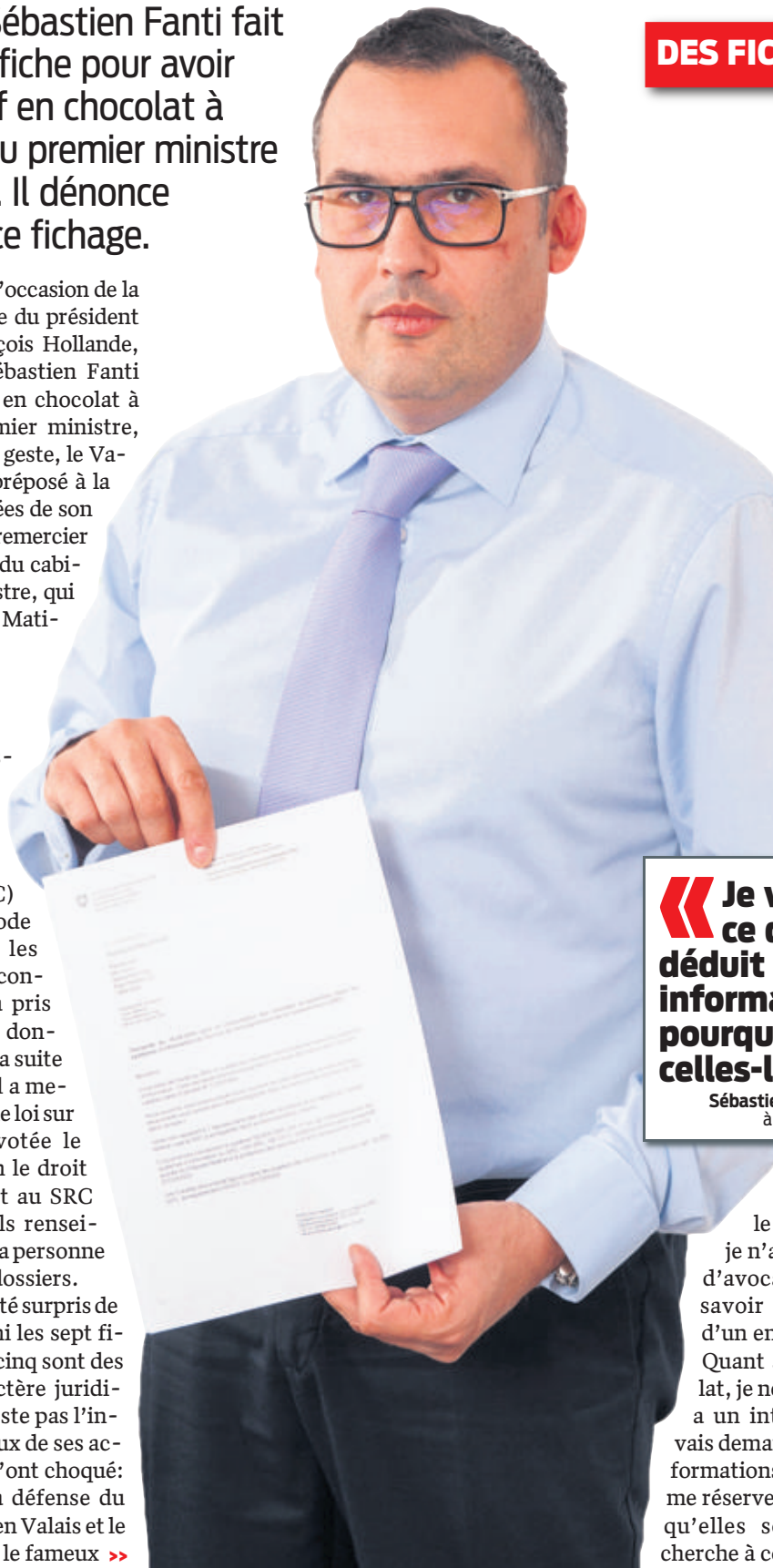
DONNÉES Sébastien Fanti fait l'objet d'une fiche pour avoir offert un œuf en chocolat à l'entourage du premier ministre Manuel Valls. Il dénonce l'inutilité de ce fichage.

En avril 2015, à l'occasion de la visite en Suisse du président français, François Hollande, l'avocat valaisan Sébastien Fanti avait offert un œuf en chocolat à l'entourage du premier ministre, Manuel Valls. Par ce geste, le Valaisan, aujourd'hui préposé à la protection des données de son canton, avait voulu remercier certaines personnes du cabinet du premier ministre, qui l'avaient introduit à Matignon.

Découvertes étonnantes

Aujourd'hui, Sébastien Fanti ne comprend pas pourquoi le Service de renseignement de la Confédération (SRC) a consigné cet épisode «chocolaté» dans les faits et gestes qui le concernent. L'avocat a pris connaissance de ses données personnelles à la suite de la campagne qu'il a menée contre la nouvelle loi sur le renseignement votée le 25 septembre. Selon le droit de chacun, il a écrit au SRC pour connaître quels renseignements relatifs à sa personne figuraient dans ses dossiers.

Jeudi dernier, il a été surpris de ce qu'il a reçu. Parmi les sept fiches le concernant, cinq sont des publications à caractère juridique, dont il ne conteste pas l'intérêt. Par contre, deux de ses activités répertoriées l'ont choqué: son mandat pour la défense du petit Luca Mongelli en Valais et le fait qu'il avait offert le fameux >>



DES FICHES BASÉES SUR «LE MATIN»!

LA PISTE FRANÇAISE
En avril 2015, le président français, François Hollande, vient visiter la Suisse. «Le Matin» relate le contexte de sa venue. Le SRC reprend l'article. Il consigne également, sous le titre «Insolite», le cadeau offert par Sébastien Fanti à l'équipe du premier ministre français.



L'ITALIE RELANCE L'AFFAIRE LUCA

LA PISTE ITALIENNE
En décembre 2011, «Le Matin» relate l'intérêt porté par les autorités italiennes à l'affaire du petit Luca Mongelli, cet enfant agressé en Valais en 2002. Le SRC consigne cet article où Sébastien Fanti apparaît comme l'avocat de la famille qui est en contact avec les autorités italiennes.

« Je veux savoir ce que le SRC déduit de ces informations, pourquoi celles-là? »
Sébastien Fanti, préposé valaisan à la protection des données

>> œuf en chocolat aux Français. «Dans le cas de Luca Mongelli, je n'ai fait que mon travail d'avocat, s'insurge-t-il, à savoir défendre la famille d'un enfant handicapé à vie. Quant au cadeau en chocolat, je ne vois pas en quoi cela a un intérêt quelconque. Je vais demander pourquoi ces informations ont été retenues et je me réserve le droit de demander qu'elles soient enlevées.» Il cherche à comprendre de quoi se

nourrit la suspicion du SRC: «Certes ces informations sont parues dans la presse (ndlr: deux articles parus dans «Le Matin»), mais je veux savoir ce que le SRC déduit de ces informations, pourquoi celles-là? Et si je suis fiché par rapport à celles-ci, je pourrais donc faire l'objet de mesures de surveillance.» Le préposé garde une dent contre l'Etat foineur et ne manque pas de le faire savoir. Il tient à disposition une lettre type pour que tout un chacun puisse demander au SRC quelles données personnelles sont consignées. «Ça coûte 5 francs, le prix du recommandé», précise-t-il. Pour lui, il s'agit aussi d'un objectif à long terme: «Je veux pouvoir comparer la situation actuelle avec celle qui résultera de la nouvelle loi.» Laquelle doit entrer en vigueur en juillet 2017. ● **TEXTE ÉRIC FELLEY** eric.felley@lematin.ch ● **PHOTO LAURENT CROTTET**

LE COUP DE FIL

Le vice-président du PLR menace de déposer une plainte contre Christoph Blocher pour avoir traité les parlementaires de «corrompus» dans le dossier énergétique.



CHRISTIAN LÜSCHER, N'AVEZ-VOUS PAS SURRÉAGI?

Non, je ne pense pas... Si M. Blocher a utilisé véritablement le terme de «corrompus», cela revient à attribuer à un ou des élus un comportement qui relève du droit pénal. Pour moi, c'est au-delà de l'acceptable. Certains me disent toutefois aujourd'hui qu'il n'a pas utilisé ce terme précisément, que c'est une question de traduction, je vais donc clarifier ce point.

demandera qu'il se rétracte en ce qui me concerne. L'objectif de ma réaction est de montrer qu'il y a des limites qu'on ne doit pas franchir en politique.

● **De votre côté, sur votre page Facebook, vous qualifiez M. Blocher de «vieillard aigri et radoteur», c'est un peu insultant, non? Cela mériterait une plainte?**
C'est probablement insultant... Je dirai que je n'ai pas été très fin, que je n'ai pas usé de la nuance. J'ai réagi sur le coup de l'énerverment. Mais, dès l'instant où il aura rétracté ses propos, j'en ferai de même.

« Dès l'instant où il aura rétracté ses propos, j'en ferai de même »
Christian Lüscher, conseiller national (PLR/GE)

● **M. Blocher aurait dit que certains élus étaient «corrompus par les subventions»...**
Or ce n'est pas votre genre de vivre de subventions? C'est le moins qu'on puisse dire, je suis plutôt un contributeur qu'un profiteur, même si je n'aime pas utiliser ce mot. Je ne me sens en aucun cas concerné par cette accusation. Mais M. Blocher parle «des» élus PLR qui sont corrompus à coups de subventions. Je ferais donc partie des gens visés. Cependant, s'il a parlé d'une «partie des élus du PLR», dans ce cas je ne me sentirai pas visé.

● **Votre réaction épidermique n'est-elle pas liée aussi au fait qu'à Berne c'est toujours le tribun zurichois qui donne les ordres à son parti?**
Oui, c'est un fait... Lorsqu'il déclare que des élus du PLR se laissent acheter dans le domaine de l'énergie, alors que lui paie son propre parti pour imposer son point de vue, cela me laisse vraiment pantois. A Berne, tous les élus UDC sont au garde-à-vous, le doigt sur la couture du pantalon... A l'exception des deux conseillers fédéraux, qui font preuve d'indépendance et font du très bon job. ● **PROPOS RECUEILLIS PAR ÉRIC FELLEY** LIRE L'ÉDITO EN PAGE 4